Commune de QUINTIGNY

153 Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98
Mail : mairie.quintigny@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 03 mars 2017

Présents : Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER.
Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN, Alban GENOUD, Marc LOUREAU.

Absents excusés : Mme Nathalie FORTIN, pouvoir donné à Mr Yves MOINE
Absents :

Secrétaire de séance :
Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal ; Mme Lydia LINARES, ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction.
VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Le Maire demande la possibilité d'ajouter une délibération :
Motion Carte Nationale d'Identité
VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION :
Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 03 février 2017.
VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- La vente de la parcelle de bois appartenant à la succession Colette CLAVIER est mise en attente, pour le moment.
- Les bornes en limite de la commune et d'une vigne en haut du chemin du Paradis ont été retrouvées. Les arbres du buisson seront à couper. Dans le même secteur, les arbres sur le chemin communal qui rejoint le haut de la Chaux ont été coupés par le propriétaire du champ limitrophe ; une réprimande lui a été faite.
- SICTOM : afin de trouver une solution pour que le camion poubelle puisse passer le pont en bas de la rue du Sedan et ainsi évite de se retourner dans la cour d'un privé, les niveaux ont été pris. Il serait possible de raboter le chemin après le pont afin d'atténuer la cuvette. Une étude pour trouver des solutions en minimisant le coût de ces travaux est prévue.
  VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD) :
Le PADD a été lu dans son intégralité par Monsieur le Maire à l'ensemble des conseillers, qui après en avoir débattu, doivent se prononcer sur son approbation.

VOTE Approbation du PADD : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Les réunions de la commission s'enchainent régulièrement et le délai de fin du PLU pour la fin de l'année 2017 devrait pouvoir être tenu.
Une réunion avec les personnes associées est prévue le mardi 14 mars 2017 à 9h30.
La réunion publique aura lieu le vendredi 24 mars 2017 à 20h00.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL :
La Communauté de Communes « Bresse Haute Seille » pourrait prendre la compétence « PLUI ». Le Conseil municipal de Quintigny doit délibérer avant le 27 mars 2017.

La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR) prévoit dans son article 136 que la communauté de communes ou la communauté d'agglomération existant à la date de publication de la présente loi, ou celle créée ou issue d'une fusion après la date de publication de cette même loi, et qui n'est pas compétente en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale le devient le lendemain de l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la publication de ladite loi.
Toutefois, les communes pourront s'opposer à la mise en œuvre de la disposition de transfert automatique de la compétence urbanisme si, dans les trois mois précédant le terme du délai de trois ans, « *au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent* ».

VOTE pour s'opposer à la mise en œuvre de la disposition de transfert automatique de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

MOTION CNI :
Monsieur le Maire explique que le projet de modification des modalités de demandes et retraits des Cartes Nationales d'Identités (CNI) exclut de la procédure la plupart des mairies des communes de résidence.
Cette modification entraînerait en ce qui nous concerne l'obligation pour les habitants de se rendre dans une commune disposant de l'appareillage nécessaire pour enregistrer la demande et délivrer la carte, donc aller en Mairie de BLETTERANS.
Si nous comprenons bien que derrière cette nouvelle modalité il y a le souci de répondre à un souci d'ordre sécurisation des titres d'identité, nous pensons que l'intelligence collective devrait permettre de mettre en place des solutions qui garantissent la proximité réelle et la sécurité opérationnelle.
Nous rappelons que la gestion des actes administratifs et de l'état civil est un marqueur fort du lien entre les élus et la population.
Cette décision vient donc allonger la trop longue liste de décisions de l'état qui n'ont pour avantage qu'un transfert des coûts aux collectivités locales concernées et une complication pour les citoyens dans leurs démarches au quotidien ainsi que l'affaiblissement des mairies en zone rurale.
En réaction, les communes souhaitent faire entendre leur voix en signant une motion collective stipulant leur opposition à cette décision
VOTE pour la motion : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

BUDGET PREVISIONNEL 2017 :
Il expose les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement dont le résumé figure ci-après. Celui-ci ayant été auparavant présenté et approuvé par Mme TREFFOT, comptable public, responsable de la trésorerie de Bletterans.
Après présentation, les conseillers doivent se prononcer sur son approbation

QUINTIGNY BUDGET 2017

FONCTIONNEMENT DEPENSES

		budget 2016	réalisé 2016	budget 2017
011	Charges à caractére général	39 360	35 265,00	54 240
012	Charges de personnel	20 635	20 480,00	21 490
65	autres charges gestion courantes	38 136	38 090,00	41 780
66	Intérêt des emprunts	7300	7 236,00	6600
675	valeur comptable cédée	0	0,00	0
022	dépenses imprévus	0	0,00	2 000
042	Amortissements	9237	8 361,00	9672
023	**versement à la section investissement**	**19 952**		**4 150**
	TOTAL DEPENSES	**134 620**	**109 432,00**	**139 932**

FONCTIONNEMENT RECETTES

		budget 2016	réalisé 2016	budget 2017
013	**remboursement salaire**			
70	Produits des services	9 160,00	9 824,00	2 150
73	Impots et taxes	74 754,00	75 722,00	75 773
74	Dotation et participation	27 220,00	30 110,00	25 370
75	Revenus des immeubles	2 700,00	3 871,00	3 200
76	Revenus valeurs	0,00	2,28	0
77	Produits exceptionnels	810,00	790,00	2 010
722	travaux en régie	1 500,00	873,00	1 210
002	**Exédent antérieur reporté**	**17 876,00**	**0,00**	**30 219**
	TOTAL RECETTES	**134 020**	**121 192,28**	**139 932**

INVESTISSEMENT DEPENSES

	DEPENSES	**Montants**		
ARTICLE	Nature de l'opération	**budget 2016**	**réalisé 2016**	**budget 2017**
1641	Remboursement capital emprunts	20 400	20 361,00	20 450 €
202	PLU	24 000	10 280,00	21 210 €
2041582	SIEA	4 500	0,00	0 €
2111	terrain	4 000	713,00	1 000 €
2117	Bois et Forêts	3 700	873,00	3 180 €
21538	accessibilité			1 100 €
21538	acte notarié			810 €
2152	barrieres de sécurité	884	110,00	
21534	éclairage parking	3 100	861,00	
21538	chambre télécom	1 910	4 276,00	
2183	matériel de bureau	1 500	181,00	
2188	désherbeur thermique	3 620	1 933,00	1 300 €
2183	projecteur+ écran			2 000 €
2183	numérique			10 000 €
21568	Autre matériel		1 075,00	
020	dépenses imprévues	**5 245**		**4 249 €**
	OPERATIONS *D'ORDRE* ET COMPTABLES			
e section à section (chap 040)				
192				
21538	régie EP	*1 500 €*	*864 €*	*1 500 €*
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement (chap 041)			
	Opérations comptables			
001	Déficit d'investissement reporté	28 294 €		
	TOTAUX	**102 653 €**	**41 527 €**	**66 799 €**

INVESTISSEMENT RECETTES

	RECETTES	**Montants**		
ARTICLE	Nature de l'opération	**budget 2016**	**réalisé 2016**	**budget 2017**
10222	FCTVA	1 670 €	0 €	19 924 €
10226	Taxe d'aménagement	6 700 €	4 919 €	1 500 €
1346	PVR	27 800 €	27 935 €	16 960 €
1321	etat (PLU°	5 000 €	10 180 €	
1322	agence de l'eau			2 000 €
1328	patrimoine	2 700 €	2 726 €	
	OPERATIONS *D'ORDRE* ET COMPTABLES			
28041582	*Amortissements*	*9 237 €*	*8 361 €*	*7 995*
2802	*Amortissements*			*1 677*
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement (chap 041)			
	Opérations comptables			
001	Excédent d'investissement reporté			**12 593**
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	28 294	28 293,37	
021	Prélèvement sur S.F.	**19 252**		**4 150**
	TOTAUX	**100 653 €**	**82 414 €**	**66 799 €**

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2017.
Vote : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE - HAUT SEILLE » :

- Commission économique

Entre autres sujets, la commission économique a discuté du sujet du numérique important pour les communes. Que se soient pour les conditions d'attribution ou pour les conditions de réalisations (montée en débit ou fibre ou les deux technologies), aucune décision n'est prise et des informations complémentaires sur leur utilisation du réseau internet seront demandées au foyer du territoire à travers un courrier-questionnaire qui leur sera adressé.

- Commission voirie

Une purge sur la route du bois de Ruet et des fossés seront demandés sur le programme voirie de la Communauté de Communes.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- SIAHS : la réunion du 23 janvier 2017 n'a pas permis de réunir le quorum.
  Une prochaine réunion aura lieu le 06 mars 2017.

QUESTIONS DIVERSES :

- TSF cherche à implanter une nouvelle antenne et pour cela, recherche un terrain disponible sur la commune de Quintigny.
- Des bouteilles vides ont été retrouvées sur le bord de la route de l'Etoile.
- La journée communale sera organisée le samedi 22 avril 2017. Le programme sera défini lors du prochain conseil
- La vente des rosiers ADMR aura lieu les 10-11-12 mars 2017.

La séance est levée à 23h08

Vu pour être affiché le 08 mars 2017, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 8 mars 2017

Sceau de la mairie	La secrétaire de séance Lydia LINARES	Le Maire, Yves MOINE